

SEANCE DU 18 novembre 2013

Présents :

SEANCE PUBLIQUE

ème **OBJET : Proposition du groupe politique ECOLO - Adhésion de la commune à la campagne commune du commerce équitable**

Le Conseil,

Considérant la politique de solidarité internationale de la Commune Dison ;

Considérant qu'un revenu décent pour le producteur est un élément-clé des modèles de production et de consommation durables ;

Considérant que la Commune a pour mission, dans le cadre de sa politique Nord-Sud ou de développement durable, de sensibiliser la population ;

Le Conseil communal,

Après délibération,

Avec ... voix pour, ... voix contre et ... abstentions,

ADOPTE

Article 1 :

Dans le cadre d'une politique d'achats durables sur les plans social, écologique et économique, la Commune prêtera attention aux conditions de travail et au revenu perçu par les producteurs du Sud pour leurs produits. Pour le café, la Commune fera appel aux fournisseurs qui offrent des produits répondant aux critères internationaux du commerce équitable selon la définition de FINE¹ :

« Le commerce équitable est une relation commerciale, basée sur le dialogue, la transparence et le respect, à la recherche d'une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue à un développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en sécurisant les droits des producteurs marginalisés dans le Sud. »

¹FINE regroupe les trois grandes organisations internationales du commerce équitable : Fairtrade Labelling Organisation (FLO), World Fair Trade Organisation (WFTO) et European Fairtrade Association (EFTA). Plus d'infos : www.fairtrade-advocacy.org

Article 2 :

La Commune s'inscrit dans la campagne « Communes du commerce équitable » (www.cdce.be) et mettra en place un comité de pilotage diversifié pour en assurer le suivi, tel que prévu dans le critère 5 de la campagne.

Article 3 :

La Commune communiquera, en interne et vers l'extérieur, à propos du commerce équitable et de sa politique d'achats durables afin d'informer et sensibiliser son personnel et la population.
